DIDIER LE GAC
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE
www.didierlegac.bzh



Loi de programmation militaire : des moyens renforcés pour notre Défense

Le député Didier Le Gac salue le vote à une très large majorité de la loi de Programmation Militaire 2024-2030.

Dans un contexte mondial instable où l'on assiste à la montée de fortes tensions et à la recrudescence de conflits, notre pays doit garantir son indépendance et protéger sa population.

C'est parce que nous serons forts militairement que nous pourrons peser davantage en faveur de la paix. Des moyens pour nos forces armées c'est la garantie d'être respecté par tous et de nous prémunir contre les menaces extérieures.

Concrètement, la loi de programmation militaire se traduira par un ajout de 36 milliards d'euros de ressources nouvelles pour la période 2026-2030 et un budget de la Défense qui passera de 57 milliards en 2026 à 76,3 milliards en 2030, soit 2,5% du PIB.

En outre, Didier Le Gac rappelle que ces investissements auront des retombées économiques directes sur le bassin brestois, où des milliers d'emplois dépendent directement du budget de la Défense que ce soit avec la Marine nationale, de grands groupes industriels comme Naval Group et Thalès mais aussi des dizaines de PME-TPE innovantes.

C'est pourquoi, si le député se félicite de l'adoption de la LPM, il déplore en revanche que Pierre-Yves Cadalen, député LFI de Brest, premier port militaire de la façade militaire de l'Atlantique, ait refusé, par pure idéologie, de donner des moyens supplémentaires à nos armées, alors que la tension internationale est à son comble.

Les Brestois qui comptent, pour beaucoup d'entre eux, dans leurs familles, des militaires, des marins, des ouvriers de l'Arsenal ou des salariés d'entreprises agissant pour la Défense nationale seront libres d'apprécier eux-mêmes une telle posture.

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan